

Mysterium Fidei n° 49 – Trois bonnes nouvelles

Publié le 1 novembre 2007
Abbé François Fernandez-Faya
7 minutes

Novembre – décembre 2007

Trois bonnes nouvelles pour 2008

A partir de 2008, votre prochain bulletin, n°50 de janvier – février – mars 2008, deviendra trimestriel et comportera quatre pages de plus.

Par ailleurs, une **nouvelle plaquette du Tiers-Ordre** verra le jour prochainement, et sera envoyée dans tous les prieurés. Nous vous donnons ci-après la **préface** qui servira de présentation, signée par Monsieur l'abbé de Cacqueray.

Enfin, et surtout, l'année 2008 sera celle du **150 anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes**. Ce sera une année mariale, déjà commencée avec la pérégrination d'une vierge pèlerine de Notre-Dame de Fatima dans les prieurés. Peut-être est-elle déjà passée dans votre région, déversant ses grâces ?

Nous vous laissons maintenant avec la préface de notre supérieur de district. Nous vous en livrons les extraits les plus importants.

Votre aumônier vous souhaite un saint Avent.

Abbé François Fernandez



La Fraternité est avant tout une société sacerdotale dont le dessein, dans la crise actuelle de l'Eglise et en face des ruines accumulées, est de contribuer à la restauration et à la conservation du sacerdoce catholique. Mais cette mission fondamentale peut être puissamment soutenue par l'aide d'autres âmes fidèles, orientées selon la même perspective : frères, religieuses et oblates. Enfin, la Fraternité offre aussi aux laïcs un moyen de participer d'une manière particulière à la prière et au combat de la Fraternité par son Tiers-Ordre. Sa fondation, le 1 novembre 1980, répondait au souhait de nombre de fidèles désireux de vivre selon l'esprit de cette œuvre sacerdotale fondée par Monseigneur Lefebvre et dont ils percevaient le rôle essentiel dans la crise actuelle. Il en fit connaître l'existence et les règles, le 29 janvier 1981 en la fête de saint François de Sales.

Le but principal du Tiers-Ordre est la sanctification de ses membres. Les tertiaires doivent avoir soin d'approfondir, par des lectures et surtout en y assistant quotidiennement si cela est possible, le grand mystère du saint Sacrifice de la Messe. La vie de l'Eglise est avant tout centrée sur le Mystère du Christ tel que saint Paul le décrit dans ses épîtres, plus particulièrement dans les épîtres aux Ephésiens et aux Hébreux. C'est ce qui a guidé l'Eglise pendant vingt siècles : on comprend l'importance qu'elle donne au Sacrifice de Notre-Seigneur et en conséquence au Sacerdoce. Approfondir ce grand mystère de notre foi qu'est la Sainte Messe, le mettre au centre de nos pensées, de nos cœurs, de toute notre vie intérieure, c'est vivre de la vie de l'Eglise. Toute l'Ecriture est tournée vers la Croix, vers la victime rédemptrice et rayonnante de gloire et toute la vie de l'Eglise est tournée

vers l'autel du Sacrifice. Les membres du Tiers-Ordre doivent garder présent à l'esprit le mot de l'Apôtre : « Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus. » Cela implique qu'ils entrent dans les sentiments dont était animé le divin Rédempteur lorsqu'Il offrait le sacrifice de Lui-même, c'est-à-dire qu'ils reproduisent son humble soumission d'esprit, qu'ils adorent, honorent, louent et remercient la souveraine majesté de Dieu.

Ils apprendront ainsi à aimer la condition de victime en union avec la divine Victime. Ils se soumettront aux préceptes évangéliques et s'adonneront spontanément et volontiers à la pénitence : que chacun déteste et expie ses fautes.

Leur amour du saint Sacrifice de la Messe les amènera à pouvoir dire comme saint Paul : « Je suis crucifié avec le Christ. » Une union intime s'établira ainsi entre l'âme et le Souverain Prêtre, Notre-Seigneur Jésus-Christ, une union de charité, union de volonté et d'intention : par l'assistance à la messe, l'âme n'aura d'autre but que d'embrasser la détermination de Notre-Seigneur sur le chemin du Calvaire et cloué à la Croix puis de s'offrir et de se sacrifier avec Lui pour la Rédemption et le salut d'un grand nombre.

Ce but ne peut être atteint s'il ne règne parmi les membres un esprit commun qui en assure l'adhésion et la cohésion. Cet esprit est le même que celui qui anime la Fraternité Sacerdotale : c'est l'esprit de l'Eglise, sa Foi vivante manifestée par toute sa Tradition, exprimée et exposée dans le catéchisme du Concile de Trente, dans la Vulgate, dans l'enseignement du Docteur Angélique, dans la liturgie de toujours et dans son magistère infaillible.

Comme la vie de l'Eglise est centrée sur le sacerdoce, on comprend que la sanctification des prêtres sera, pour les membres du Tiers-Ordre, une intention particulièrement chère. Le ministre privilégié et choisi par Dieu pour se donner lui-même aux hommes est le prêtre : l'aider par la prière et l'aider par le sacrifice à toujours mieux correspondre à l'accomplissement de sa vocation, c'est faire un acte de sublime charité et participer de la plus sûre manière à la grandeur, à la beauté et à l'édification de l'Eglise.

Les tertiaires reposeront dans le Cœur même de Jésus pour répondre le plus efficacement possible aux attentes de notre divin Sauveur qui a soif des âmes et qui nous demande - insigne honneur - bien que sa coupe soit pleine et surabondante, d'ajouter notre goutte d'eau à ses souffrances et à son immolation, liant ainsi à notre geste le salut des âmes.

De plus, la sanctification des membres ne pourra se faire sans une dévotion tendre et filiale envers la Vierge Marie selon l'esprit de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, à saint Joseph, à saint Pie X. L'obtention de la sanctification, aujourd'hui, se réalise dans un monde qui s'y oppose par des erreurs et des hérésies subtiles, introduites dans tous les milieux catholiques sous le nom de modernisme. Or le pape saint Pie X a été choisi comme patron de la Fraternité pour avoir courageusement dénoncé ces erreurs modernes et montré l'exemple de la sainteté dans la fermeté de la doctrine, la pureté des mœurs et la dévotion au Sacrifice Eucharistique. Ce saint pape est donc tout indiqué pour être le modèle des âmes désireuses de se sanctifier à notre époque. Les membres du Tiers-Ordre auront donc à cœur de témoigner de la foi catholique, de conserver un esprit d'attachement à l'Eglise romaine, aux Papes, aux Evêques, de garder l'obéissance aux autorités de l'Eglise selon leur fidélité à la finalité de leur charge, de s'instruire des vérités de Foi selon l'enseignement de l'Eglise et de garder la vigilance à l'égard de tout ce qui peut corrompre la Foi. Ils participeront ainsi à la restauration du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le Tiers-Ordre de la Fraternité, dans son esprit et dans ses règles, bénéficie et de l'élévation de vue et du bon sens que savait si bien allier Monseigneur Lefebvre. Si les tertiaires sont appelés à faire de la sainte Messe le cœur de leur dévotion, leur règlement ne les accable pas de demandes difficilement réalisables dans l'existence qui est la leur. Le rare équilibre trouvé est d'avoir édicté tout ce qui est indispensable, mais pas plus que cela, pour pouvoir se sanctifier très efficacement dans un monde opposé à Dieu.

La Fraternité est heureuse de pouvoir offrir aux âmes ce très beau moyen de s'unir étroitement à sa prière et à son combat.

Abbé Régis de Cacqueray